

# Résumé : La réduction des coins

## Le problème

Les porcelets naissent avec des dents pointues, qui sont généralement sectionnées ou meulées peu après la naissance pour éviter les blessures aux mamelles des truies et entre porcelets pendant l'allaitement. La réduction routinière des coins (meulage ou section partielle des dents) n'est pas autorisée par la législation européenne, et la section partielle des dents est interdite dans certains pays (l'Allemagne, le Danemark, la Norvège et la Suisse).

### La section partielle des dents

La section partielle des dents est douloureuse et peut provoquer des blessures dentaires ou gingivales, ainsi qu'un stress aigu qui se manifeste par des grincements de dents. La capacité à téter, le GMQ (taux de croissance) et les comportements de jeu s'en ressentent également. De plus, les blessures aux mamelles d'une truie peuvent en réalité être causées par ses membres postérieurs plutôt que par sa portée, particulièrement dans les cages de mise-bas. Une étude a montré qu'au 8<sup>ème</sup> jour d'allaitement les portées aux dents intactes causaient davantage de lésions que les portées aux dents partiellement sectionnées, mais aucune différence n'a été observée aux 15<sup>ème</sup> et 27<sup>ème</sup> jours. La section partielle des dents n'améliore pas la productivité et peut réduire la prise de poids, particulièrement chez les porcelets de petite taille.



### Le meulage des dents

Le meulage des dents peut être préférable à leur section partielle en termes de bien-être, mais la recherche est pour l'instant peu concluante, et cela dépend de la proportion de la dent qui est meulée. Le meulage entraîne moins de lésions aux dents des porcelets que la section partielle, mais provoque tout de même des blessures dentaires, dont la gravité est variable et qui peuvent ralentir la croissance des porcelets. Le meulage des dents s'est avéré n'avoir aucun effet sur les lésions aux mamelles des truies ou sur les lésions cutanées sur les porcelets au 27<sup>ème</sup> jour d'allaitement. Le meulage des dents prend plus longtemps que leur section partielle et provoque donc davantage de stress lié à la manipulation (qui se manifeste par une augmentation de l'hormone du stress, le cortisol), mais ceci est déterminé par la proportion de dent meulée. Le meulage limité à l'extrémité de la dent n'expose pas la pulpe, qui est sensible, mais peut entraîner davantage de lésions cutanées. La section partielle et le meulage provoquent tous deux des lésions dentaires qui sont douloureuses et engendrent des problèmes de santé. Lorsque la réduction des coins est absolument inévitable, il convient de préférer le meulage à la section partielle, puisqu'il entraîne moins de lésions.

Images ©CIWF

Pour plus d'informations et les références complètes, voir la fiche d'information n°6.

[www.agrociwf.fr](http://www.agrociwf.fr)

## Les solutions

### Éviter la réduction des coins



Élever des truies ayant de plus petites portées, sélectionner celles qui ont un grand nombre de mamelons et gérer leur alimentation de manière à ce qu'elles produisent suffisamment de lait réduit la concurrence entre les porcelets et les blessures faciales. Prévoir des enclos suffisamment spacieux pour permettre à la truie de se mouvoir librement réduit également l'agressivité entre les porcelets. Dans les environnements appauvris et surpeuplés, les porcelets passent davantage de temps à interagir avec la truie plutôt qu'avec leur environnement.

Fournir aux porcelets un environnement spacieux et stimulant (par ex. une litière paillée ou l'apport de matériaux de type tourbe ou compost de champignons) réduit leur agressivité. Nous recommandons la mise-bas en liberté (c.a.d sans cage de mise-bas), car le confinement empêche un bon allaitement par la truie, ce qui augmente le temps passé par les porcelets à sa mamelle et pourrait engendrer davantage de lésions. La réduction des coins n'est pas nécessaire dans les systèmes en plein air par exemple en raison de l'espace et de la litière fournis.

Images ©CIWF

Pour plus d'informations et les références complètes, voir la fiche d'information n°6.

[www.agrociwf.fr](http://www.agrociwf.fr)